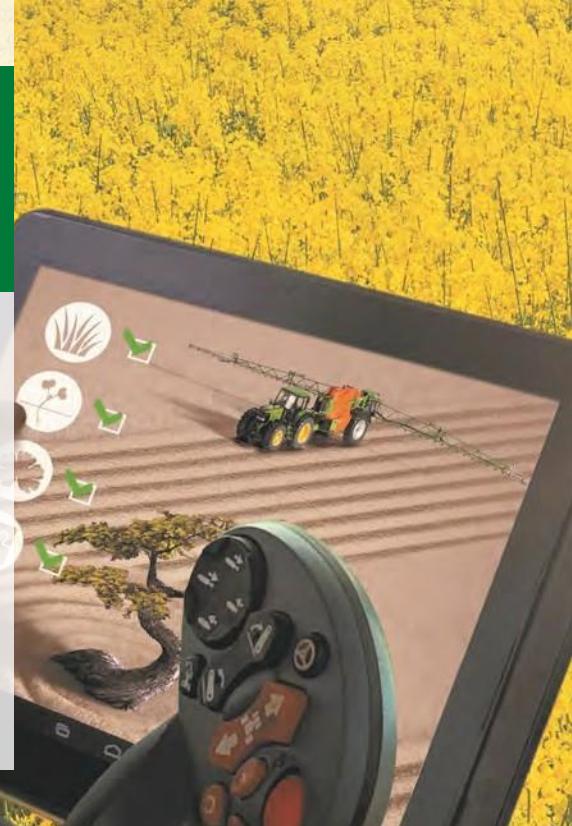


## Herbicide colza

# Novall®

- Faciliter l'implantation de la culture
- Faciliter l'organisation du travail et sécuriser le résultat
- Réussir de nouveaux itinéraires tels que l'implantation de féverolets associées



- Accroissement des difficultés lors de l'implantation
- Pression vulpin et ray-grass en augmentation dans les colzas et les céréales
- Traiter moins et/ou mieux

## Avantages de Novall

### ■ Faciliter l'implantation de la culture

Novall supprime la concurrence précoce des adventices (efficace sur vulpin, pâturin, ray-grass, mais également sur les principales dicotylédones telles que gaillet gratteron, matricaire, vénérables)



### ■ Faciliter l'organisation du travail et sécuriser le résultat

- Novall s'adapte au contexte climatique  
→ souplesse d'application en pré-levée ou en post-précoce
- Facilite la gestion des interventions de post-levée  
→ herbicide racinaire qui contrôle les levées échelonnées
- Adapté à toutes vos parcelles, utilisé seul, associé ou en programme

### ■ Réussir de nouveaux itinéraires compatibles avec les féverolets associées

## Recommandations d'utilisation

Novall s'utilise sans incorporation en post-semis, pré-levée du colza. Traiter sitôt après le semis pour profiter de l'humidité du sol.

Novall 1,5 à 1,87 L/ha

OU

Novall 1,5 à 1,87 L/ha



# Champ d'activité de Novall à 1,87 L/ha en pré-levée

Alchémille des champs Laiteron des champs Lamier pourpre Matricaire camomille Miroir de Vénus Passerage des champs Pâturin annuel Sénéçon commun Véronique des champs	100 à 95%*
Capselle Carotte sauvage Coquelicot Gaillet gratteron Mouron des oiseaux Myosotis des champs Ray-grass Shéradie des champs Véronique de perse Vulpie Vulpin des champs	94 à 85%*

Scandix peigne de Vénus  
Torilis des champs  
Véronique à feuille de lierre

84 à 70%\*



\*Les efficacités correspondent à une moyenne issue des résultats de nos essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement une efficacité pouvant être inférieure pour l'une ou l'autre des adventices.

## Fiche d'identité

Marque déposée BASF	<b>Novall®</b>
AMM	n°9000833
Composition	400 g/L métazachlore + 100 g/L quinmerac
Formulation	SC (suspension concentrée)
Cultures et usages autorisés	Désherbage Colza d'hiver. Pour les autres usages, consultez l'étiquette du produit
Dose autorisée	1,87 L/ha – jusqu'à stade BBCH 18
ZNT aquatique / ZNT plantes non cibles	5 m avec un DVP de 5 m / 5 m
Nombre d'applications par an	1 tous les 3 ans pour une dose maximum de 500 g de métazachlore/ha - 1 tous les 4 ans pour 1 dose de métazachlore/ha comprise entre 501 et 750 g maximum
DAR	DAR F (BBCH 18)
DRE	48 heures

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

**0 800 100 299** Service & appel gratuits

**Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie :** Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A) réutilisables ; EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ; EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité ; lunettes de sécurité ou écran facial.

**Novall** - Ne pas appliquer sur une parcelle comportant une bétioire référencée.

Ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile > ou = à 45 % pour des applications sur crucifères oléagineuses

Les délais de réimplantation des cultures suivantes devront être respectés: 365 jours pour les légumes feuilles ou tiges et 120 jours pour les cultures racines et tubercules. Gestion responsable métazachlore : Au-delà des aspects réglementaires (détailés aux paragraphes précédents) et du bon respect des Bonnes Pratiques Agricoles, BASF recommande de respecter des conditions particulières d'emploi appliquées à certaines zones. Elles peuvent être précisées par des arrêtés préfectoraux ou par le Comité de pilotage des aires d'alimentation de captage.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/> ecophyto. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

Juillet 2021. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert 0800 100 299 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 947COHE0721R

Novall : Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H351 : Susceptible de provoquer le cancer. - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SGH07, SGH08, SGH09.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**